

Petites affiches Gazette du Palais Quotidien Juridique Les Affiches Versaillaises

La Loi Odal

Justificatif de parution

Justificatif généré le 16/02/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

16/02/2023 Date de parution :

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/661002

N° d'annonce : 661002

SMASH

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social: 62, Boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY

892 618 992 R.C.S. Nanterre

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2023, il a été pris acte de la nomination de la société CAESUS, SAS au capital de 1.000 Euros, 62 Rue de Billancourt – 92100 Boulogne-Billancourt, 908 139 892 RCS NANTERRE représentée par son Président, M. Mikael BESSIS, 62, rue de Billancourt 92100 Boulogne Billancourt, en qualité de nouveau Président de la société SMASH pour une durée indéterminée à compter du 15 février 2023, en remplacement de la société FAKARAVA, démissionnaire et de la nomination de la société FAKARAVA, SAS au capital de 1.000 Euros, 7 rue Emile Zola 93200 Saint Denis, 908 037 120 RCS BOBIGNY représentée par son Président M. Matthieu AUDONNET, 7 rue Émile Zola € 93200 Saint Denis, en qualité de directeur général, pour une durée indéterminée, à compter du 15 février 2023.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aeLi0qIZH

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLj0glZH



